

Situation géographique

L'unité de Rééducation du système nerveux est un des services de soins du Centre Richelieu. Celui-ci comprend également des services de prise en charge de patients souffrant d'affections respiratoires et d'affections locomotrices.

L'unité accueille 400 patients par an en hospitalisation complète et de jour.

Le Centre Richelieu est situé en front de mer à deux pas de l'hyper centre de La Rochelle, dans un cadre exceptionnel.



Consultations de suivi post-AVC

Sur rendez-vous / Contactez-nous

Prise de RDV principalement par mail :

consult.richelieu@croix-rouge.fr

N° téléphone du secrétariat :

05 46 43 12 05

Urgence secourisme
Action sociale
+ Santé autonomie
Formation
Action internationale



FILIÈRE

sanitaire

**CENTRE SSR Spécialisé
RICHELIEU**

**CONSULTATION
DE SUIVI
POST-AVC**

Centre CRF Richelieu

37 rue Philippe Vincent
17 028 LA ROCHELLE CEDEX 1
Téléphone Accueil : 05 46 43 12 05

Adresse électronique: consult.richelieu@croix-rouge.fr



Site internet : www.centre-richelieu.fr

Les consultations pluridisciplinaires de suivi d'un accident vasculaire cérébral ont pour vocation d'évaluer les conséquences de la maladie et proposer des prises en charge adaptées



Qui peut bénéficier d'une consultation AVC ?

Toute personne ayant eu un accident vasculaire cérébral (AVC) ou un accident ischémique transitoire (AIT) peut bénéficier d'une consultation pluridisciplinaire d'évaluation et de suivi dans les 2 à 12 mois suivant l'épisode aigu.

Ce dispositif est ouvert à tous, sans distinction de leur prise en charge initiale.

Qu'est-ce que la consultation pluridisciplinaire AVC ?

La consultation d'évaluation et de suivi pluridisciplinaire post accident vasculaire cérébral au centre Richelieu a pour objet d'assurer à tout patient victime d'AVC un suivi à moyen terme de son accident aigu.

Les missions de cette consultation sont :

- ✘ Evaluer la maladie
- ✘ Etablir un pronostic fonctionnel et cognitif
- ✘ Evaluer les troubles de l'humeur (dont la dépression)
- ✘ Evaluer les capacités de réinsertion sociale et professionnelle
- ✘ Evaluer la qualité de vie du patient
- ✘ Assurer une meilleure prévention et le contrôle des facteurs de risque
- ✘ Proposer, si besoin, un programme d'éducation thérapeutique
- ✘ Evaluer la qualité de vie de l'entourage et déterminer si les aidants ont besoin d'un soutien
- ✘ Informer le patient et son entourage sur la pathologie
- ✘ Orienter, si nécessaire, vers des structures adaptées à l'état de santé du patient.

Les modalités de prise en RDV en consultation AVC ?

La demande de consultation est essentiellement à l'initiative des professionnels de santé qui ont pris en charge le patient à la phase initiale de son AVC ou AIT.

Dans l'hypothèse où la prise de RDV n'aurait pas été faite, le médecin traitant ou le patient peut en faire la demande directement.

La consultation dure approximativement une heure pendant laquelle le patient rencontre un médecin MPR de l'unité « neurologie » et un ergothérapeute.

Elle peut déboucher sur une proposition d'hospitalisation programmée au Centre Richelieu.

